



## ANNEXE J - GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

En vigueur le _____ 2015		Zone M-223		
<b>1. USAGES AUTORISÉS</b>		<b>Typologie de bâtiment</b>		
<b>1.1 GROUPE D'USAGES / H - HABITATION</b>		<b>Isolé</b>	<b>Jumelé</b>	<b>En rangée</b>
H1 Logement	Nombre min. logements par bâtiment	1	1	-
	Nombre max. logements par bâtiment	3	3	-
<b>1.2 GROUPE D'USAGES / C - COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>				
C1 Services administratif, professionnel et technique				
C2 Commerce de vente au détail				
C3 Hébergement touristique				
C4 Restaurant et traiteur				
C6 Loisir et divertissement				
<b>1.3 GROUPE D'USAGES / I - INDUSTRIEL</b>				
I4 Entreprise artisanale				
<b>2. USAGES PARTICULIERS</b>				
<b>2.1 Spécifiquement permis</b>				
Une résidence de tourisme de classe d'usage "H4 – Résidence de tourisme"				
<b>2.2 Spécifiquement interdit</b>				
Toute antenne de télécommunication autre qu'une antenne sur bâtiment dont aucune des largeurs n'excède 0,75 mètre.				
<b>3. IMPLANTATION ET DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>				
<b>3.1 Implantation</b>		<b>Norme générale</b>	<b>Normes particulières</b>	
Marge de recul avant minimale	8 m			
Marge de recul latérale minimale	2 m			
Marge de recul latérale combinée minimale	6 m			
Marge de recul arrière minimale	6 m			
Coefficient maximal d'emprise au sol	45%			
Pourcentage minimal d'espace vert	30% (ensemble du terrain)	Cour avant	50%	
<b>3.2 Dimensions</b>		<b>Norme générale</b>	<b>Normes particulières</b>	
Hauteur minimale	-			
Hauteur maximale	2 étages et 9,5 m			
Largeur minimale de bâtiment	7,3 m	Bâtiment unifamilial isolé et mixte	8 m	
Rapport plancher/terrain maximal Superficie minimale de plancher	0,5-80 m <sup>2</sup>	Bâtiment de 2 étages	0,8	

**4. AUTRES NORMES PARTICULIÈRES**

Affichage	Type de milieu 3 - Mixte, public et récréatif
Entreposage	Type A
Revêtement extérieur prohibé	Déclin de vinyle sur un bâtiment d'une superficie au sol supérieure à 18 m <sup>2</sup> .
PIIA	Objectifs et critères applicables au Village et au rang Saint-Julien.
RÈGLEMENT no 15-674 SUR LE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES	
<b>Zone M-223</b>	